

INFORMATIONS

STALAG V.B

DE L'AMICALE "LES CAPTIFS DE LA FORET NOIRE"

C.C.P. : Paris 4.841-48

68 RUE DE LA CHAUSSEE D'ANTIN
PARIS 9^e - TEL. TRI. 78-44, 78-45

VILLINGEN

Rédacteur en chef:
H. PERRON

Bimestriel

N° 24. — AOUT - SEPTEMBRE 1949

Prix du numéro :

15 francs

DIMANCHE

Retenez bien cette date

9
OCTOBRE

JOURNÉE DU V B

DANS LES SALONS DU CLUB DU BOUTHEON
68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e)

à 10 heures :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

à 13 heures :

BANQUET DE L'AMITIÉ

L'après-midi :

SAUTERIE

avec le concours des artistes du V B

On peut s'inscrire dès maintenant pour le Banquet en versant 700 francs par inscription.

Clôture des inscriptions le 30 septembre

Nous espérons que nos camarades de province viendront nombreux assister à la Journée du V B.

A BATONS ROMPUS

— Alors, mon cher Président, finies les vacances ?

— Hélas ! les bonnes choses ont une fin et il va me falloir reprendre le collier et, comme je vois que la chemise « Courrier » a pris une ampleur vraiment excessive, par cette canicule, c'est un drôle de travail qui m'attend.

— En effet, les correspondants n'ont pas ralenti le rythme de leurs envois ; mais, pour simplifier le courrier, ne pourrait-on pas répondre par la voie du journal à des questions qui sont répétées par nos correspondants.

— Certes, il y a des questions qui sont d'ordre général et dont les réponses intéresseront tous les membres de l'Amicale. Nous pouvons donc répondre par le bulletin, mais il est un principe auquel je tiens particulièrement : c'est que toute lettre mérite une réponse et, tôt ou tard, j'y répondrai.

— Une question qui semble générale : comment va l'Amicale ?

— Son bulletin de santé est satisfaisant. La continuité de notre association est remarqua-

ble. Certes, nous avons quelques démissions, mais les adhésions viennent compenser les départs.

— Il est vraiment curieux que quatre ans après le retour nous enregistrons encore des adhésions. A quoi cela tient-il ?

— Je crois que cela tient surtout à l'ignorance de nos anciens compagnons de captivité vis-à-vis de la création de l'Amicale. Si l'on pense que nous ne groupons que deux dixièmes du Stalag, nous pouvons estimer qu'il nous reste encore pas mal de prospection à faire.

— Je crois que la meilleure méthode de recrutement est encore celle fournie par les adresses des camarades. Qu'en pensez-vous ?

— C'est certainement la plus efficace. Mais je crois qu'une propagande effectuée par chaque membre de l'Amicale aura encore plus de succès. Si chaque membre apportait une adhésion nouvelle, tu vois où nous irions.

— Evidemment le système de la boule de neige a du bon. Mais il y a une question qui me tient à cœur, surtout depuis notre dernière fête. Comment conçois-tu qu'avec un chiffre de près de 400 Parisiens, nos manifestations ne groupent qu'un chiffre très restreint de nos camarades ?

— Je vais donc répondre au responsable des fêtes : Qu'il choisisse d'abord une date favorable !

— D'accord ! mais tu connais le dicton populaire : « On ne peut contenter tout le monde et... son père ! » Une date sera favorable à certains et pas à d'autres.

— Je sais. Mais il faut essayer de mettre le plus d'atouts de notre côté, aussi, en mars et avril, tu aurais plus de monde qu'en mai. Il faut essayer d'organiser un samedi en soirée. Pour les banlieusards c'est aussi facile que le dimanche en terminant le spectacle pour 23 h. 30.

— Je note sur mes tablettes : prochaine Fête du V B un samedi en soirée vers mars ou avril si la salle est disponible.

— De plus, il y a la propagande. Tu as remarqué que, dans toutes nos fêtes, c'est surtout l'extérieur qui domine. A notre dernière séance, nous avions dans la salle une trentaine d'ex K. G. sur 180 spectateurs. Ainsi 30 camarades ont amené grâce à un travail de propagande très intelligent 150 spectateurs.

— En définitive, si les 400 Parisiens assistaient à nos fêtes, il faudrait louer le Palais de Chaillot. Puisque nous sommes sur le chapitre des manifestations, voudrais-tu me parler du prochain banquet.

— Le dernier banquet fut une splendide réussite grâce à l'ami Roger. Je n'ai malheureusement pu y assister, mais les échos que j'ai perçus sont trop élogieux pour passer ce succès sous silence. Aussi, afin de permettre à nos camarades de province de retrouver leurs anciens compagnons de captivité, nous organisons un second banquet le 9 octobre. Nous profitons du Salon de l'Automobile, et nos camarades de Province qui viendront à Paris pour cette manifestation industrielle seront heureux de passer une journée avec nous tous. D'autant plus que le matin aura lieu l'Assemblée générale de l'Amicale. D'ores et déjà, je prévient nos amis de Province qu'ils sont assurés de trouver des places au banquet. Les Parisiens se serreront un peu plus. Le prix du repas est toujours dans les 700 francs. Nos camarades peuvent donc dès maintenant nous adresser leur inscription, ainsi que le prix du banquet. S'il y a un léger reliquat, il sera réclamé au banquet. Je suis convaincu que cette manifestation d'amitié aura un succès considérable.

— Tu viens de parler de l'Assemblée générale. Quel sera l'ordre des travaux.

H. PERRON.

(Voir la suite page 4)

NOTRE LIVRE SOUVENIR

Et notre livre souvenir que devient-il ?

Les manuscrits sont prêts.

Mais nous attendons encore. Nous attendons les retardataires.

Nous voulons donner au tirage un chiffre maximum. Tout membre de l'Amicale doit être inscrit au livre souvenir.

Il y a des camarades qui, au point de vue financier sont gênés pour nous envoyer tout de go le montant de la souscription.

Que cela ne les retarde pas. Qu'ils s'inscrivent pour une commande, en utilisant par exemple la formule suivante :

Je soussigné déclare prendre une souscription au Livre Souvenir du V B que vous voudrez bien m'adresser dès sa parution, contre remboursement.

Adresse :

Signature :

Retenez donc votre livre dès maintenant.

Nous attendons encore les retardataires jusqu'à la fin du mois de septembre.

Du lot des manuscrits, nous avons extrait un passage « La Foire aux Hommes ». Nous sommes certains que vous allez retrouver dans ce chapitre quelques souvenirs vécus.

LA FOIRE AUX HOMMES

La vie du camp, pour ceux qui n'en connaissent pas les combines, était quelque chose d'infamial.

Rassemblements sur rassemblements, fouilles, corvées. C'était un qui-vive continu pour échapper à toutes les tracasseries.

Et puis, on y crevait de faim, surtout au début, quand les colis n'arrivaient pas encore de France. Tout se résumait à deux préoccupations : se planquer et bouffer.

Bouffer !... L'estomac, jamais satisfait, réclamait une pitance autre que l'eau claire aux rutabagas et les deux pommes de terre journalières... Bouffer ! C'était pour bouffer qu'on voyait des gars ramasser des épilures dans les trous aux ordures. C'était pour bouffer que celui-ci vendait son alliance ; il en tirait dix marks... dix marks pour deux casse-croûte. C'était

pour bouffer que cet autre risquait un coup de fusil en allant, la nuit, muni d'une ficelle lestée d'une pierre et d'une pointe, à la pêche aux patates par le soupirail du sous-sol des cuisines. Un seul désir tenaillait le camp : bouffer !

Il n'y avait qu'un moyen de satisfaire cette fringale, c'était de partir en Kommando, en Kommando de culture, autant que possible. Chez les paysans, il y avait certainement à manger et, de toutes façons, il devait y avoir moyen de se défendre.

On attendait impatiemment le départ. On pouvait aller trouver le directeur de l'Arbeitsatz en se portant comme volontaire. Celui-ci agréait toujours votre demande. Seulement, il y avait des surprises ! Il vous proposait un Kommando de culture, sachant bien que tel était votre désir : « Kommando tout ce qu'il y a de bien ! pon batron ! pon nourriture ! » et, le lendemain, l'impétrant se retrouvait dans une fonderie d'aluminium.

Le plus simple était d'attendre et de courir sa chance.

Tous les huit jours environ, il y avait un départ massif pour les Kommandos de la région.

Ça commençait par un rassemblement général sur l'esplanade du camp.

Le Boche de l'Arbeitsatz arrivait, flanqué d'un nombreux état-major, porteur de boîtes de fiches, de feuilles de toutes les couleurs. Il commençait un premier tri.

Par matricule, il appelait les gens en partance : Il les groupait par dix, par vingt, par cinquante. Ceux qui étaient

appelés dans les petits groupes avaient la mine réjouie, ils étaient à peu près sûrs d'aller dans la culture, les autres formaient les gros Kommandos d'industrie.

Immédiatement, la combine jouait à plein. Des copains cherchaient à ne pas être séparés, ils sollicitaient des mutations, mais le Boche ne voulait rien savoir. Il y avait un moyen pour y arriver, c'était par le truchement des Français employés ; si, par hasard, vous possédiez un copain parmi ceux-ci, il pouvait vous rendre service et trépatouiller un tantinet les feuilles d'affectation.

Le lendemain, avait lieu le départ.

C'est ainsi, qu'un matin d'août 1940, je me trouvais, au petit jour, sur la route de la gare, en compagnie d'un groupe d'une vingtaine de copains.

On nous avait nantis d'un petit Boche rose et frais, destiné à devenir notre gardien dans le bled où nous allions. Comme arme, il avait un beau Lebel, tout neuf... Pauvre vieux flingot qui servait à armer nos gardiens. Ce n'est pas qu'on y tenait énormément à notre « arbalète », mais ça faisait un drôle d'effet d'en voir une entre les mains de ce lascar.

A titre de prime, probablement, on nous avait distribué à chacun un superbe rouleau de barbelés qui pesait bien dans les vingt-cinq kilos. Ceci, ajouté à notre barda, n'était pas pour nous faire courir sur la route. Tout le monde traînait, au grand émoi de notre petit Boche, qui voyait qu'on allait manquer le train. Heureusement, celui-ci avait deux heures de retard.

(Voir la suite page 4)

Attention !...

DIMANCHE 9 OCTOBRE 1949

Assemblée Générale de l'Amicale du Stalag "V B"

à 10 heures

Au siège, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e)

Les camarades désireux de porter leurs candidatures au Comité sont priés de les adresser avant le 5 octobre.

Vous trouverez en deuxième page un pouvoir à découper ou à recopier et à nous retourner signé, avant le 9 octobre, pour les camarades qui ne pourraient assister à la réunion.

Il est rappelé que chaque membre de l'Amicale doit, soit par sa présence, soit par son pouvoir, participer aux travaux de l'Assemblée générale.

ORDRE DU JOUR

— Approbation des P. V. des Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 12 Décembre 1948.

— Rapport moral.

— Rapport financier.

— Nomination des Commissaires aux Comptes.

— Renouvellement partiel du Bureau.

— Divers

AU CAS OU LE QUORUM NE SERAIT PAS ATTEINT UNE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE SERA CONVOQUEE LE MEME JOUR IMMEDIATEMENT APRES L'ASSEMBLEE GENERALE.

NOTE DE LA REDACTION

Nous nous excusons auprès de nos camarades de ne pas publier cette fois-ci « Le carnet du V B ».

La période des vacances est la cause, le préposé au carnet jouissant, dans une lointaine campagne, d'un repos bien mérité. Mais, à sa rentrée, il mettra les bouchées doubles. Aussi n'hésitez pas : donnez de vos nouvelles à l'Amicale. Le carnet d'octobre-novembre sera étincelant.

Nos enfants au grand air

Plus d'une cinquantaine d'enfants, petits et grands, de 7 à 17 ans, de diverses Amicales, ont pu s'évader, grâce à l'U. N. A. C., vers la mer (Port-Vendres, Luc-sur-Mer), la campagne (Sarthe), la Forêt Noire (Allemagne), quitter pour un temps la vie des villes et respirer le bon air.

Pour ce faire, nous avons dû vaincre bien des difficultés, persuader parfois les parents soucieux du bien-être de leurs enfants de la nécessité de se séparer d'eux, et, chose plus grave encore, — la question pécuniaire jouant dans de nombreux cas, — nous avons dû faire au mieux pour donner satisfaction à tous. Si certains enfants sont partis en colonie simple, ou en placements familiaux, les cas déficients ont pu bénéficier en Forêt Noire de centres sanitaires parfaitement organisés, surveillés médicalement, et d'où ils reviennent en parfait état de santé.

Mais tout cet effort n'est rien devant la joie que nous apporte un simple remerciement de parents satisfaits, un sourire de gosses heureux, et le bonheur que nous éprouvons à faire quelque chose d'utile, quelque chose de beau ; et c'est là, mes camarades, voyez-vous, un de nos buts principaux ; c'est par là que notre Œuvre doit subsister, par cela, peut-être, comprendrez-vous « à quoi sert l'U. N.A.C. ».

Vous dire notre contentement lorsque nous mettons dans un train tous ces enfants pour le départ lorsque nous constatons que tout marche bien, car, mes camarades, jusqu'à leur mise en route, nous nous occupons de nos petits ; et, lorsque parfois nous avons consigné quelques petits pleurs au moment de la séparation, nous avons le sentiment, quand le train part et que l'on voit apparaître le feu rouge, d'avoir servi à quelque chose, heureux que nous sommes ensuite d'avoir les premières bonnes nouvelles, les affectueuses pensées d'enfants contents.

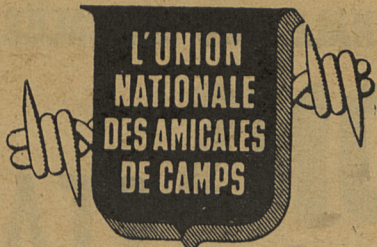
Tous nos remerciements, bien entendu, vont à ceux qui nous aident dans notre tâche ; ils vont en premier lieu au département de la Sarthe, dont le dévouement n'est plus à souligner, qui a mis, à notre disposition,

cette année, de nombreuses places, chez des particuliers, à des prix défiant toute concurrence. Pour l'avoir contrôlée nous-mêmes, nous pouvons en louer la belle réussite et dire l'accueil chaleureux que nous eûmes à notre arrivée. Nous signalerons tout particulièrement le dévouement de nos camarades Bonnet, Gauthier et de notre si sympathique Daudibon.

Nous ne manquerons pas de remercier également les organisateurs de Port-Vendres, où les grands, enchantés de leur séjour, nous ont exprimé leur joie ; de citer l'organisation parfaite régnant dans les centres sanitaires de Forêt Noire, où tous nos enfants particulièrement déficients reprennent si bonne mine.

Nos remerciements sincères à tous. Le Bureau-Directeur tient en particulier à féliciter chaleureusement et à remercier très sincèrement Mme Menu pour le dévouement, l'activité, la compréhension dont elle a fait à nouveau preuve pendant la préparation des départs de nos enfants. Nous lui en sommes particulièrement reconnaissants.

Il nous reste, mes chers camarades, à vous dire que ceci n'est et ne doit être qu'un commencement, que nous ne devons pas envoyer 50 enfants, mais 100, 200, que vous devez tous nous aider dans cette tâche en faisant connaître, vous-mêmes, aux veuves, à vos camarades, les possibilités qui leur sont offertes, car, soyez sans crainte, l'année prochaine, nous recommencerons et sur une plus grande échelle.



BLOC-NOTES

NAISSANCES

Nous avons appris avec un très vif plaisir la naissance, le 15 juillet 1949, de Christian Plessy, fils de notre camarade et délégué départemental du Bas-Rhin, Jean Plessy, 7, rue Gloxin, Strasbourg.

POUR LES AMIS DE L'ART THEATRAL

Nombreux sont ceux de nos camarades qui, au cours de la captivité, ont participé aux divers groupes théâtraux créés, pour notre divertissement, dans les camps et les grands Kommandos.

Le Comité du Club du Bouthéon a conçu le projet de reconstituer une de ces troupes qui apporterait son concours aux fêtes de nos Amicales.

C'est pourquoi, il est fait appel à tous les anciens P. G. de la région parisienne susceptibles de collaborer à cette œuvre intéressante.

Amateurs d'art dramatique, adressez dès maintenant votre adhésion à Saint-Geniès, au Club du Bouthéon, 68, Chaussée-d'Antin, Paris (9^e).

Bénéfices industriels, commerciaux et artisanaux

L'article 2 de la loi du 31 juillet 1917 avait créé un impôt annuel sur les bénéfices des professions commerciales, industrielles et artisanales.

Aujourd'hui, cet impôt dit « céduaire » est remplacé par une taxe proportionnelle, instituée par le décret du 9 décembre 1948.

Mais cette taxe proportionnelle continue à être établie suivant les modalités applicables à l'ancien impôt sur les B.I.C.

Le bénéfice net, seul imposable, est la différence entre le bénéfice brut et les frais et charges ayant grevé l'exploitation commerciale ou artisanale pendant l'année ou l'exercice envisagé.

Le bénéfice brut est déterminé par le Compte d'Exploitation.

On l'obtient en ajoutant au montant du chiffre d'affaires la valeur des marchandises restant en magasin à la fin de l'exercice et en retranchant de ce total le montant des achats augmenté de la valeur du stock existant au début de l'exercice. Autrement dit :

CREDIT :	
Ventes de l'exercice	000
Stock à la fin de l'exercice.....	00
Total..... 000	
DEBIT :	
Stock au début de l'exerc. 00	
Achats de l'exercice.....	000
Total..... 000	
Différence (bénéfice brut)..... 00	

En principe, toutes les charges inhérentes au commerce ou à l'industrie peuvent être déduites du profit brut. Ces charges comprennent notamment :

A) LES FRAIS GÉNÉRAUX :

Loyer des locaux professionnels et du matériel ; appointements, salaires et commissions ; dépenses d'entretien du mobilier et du matériel ; frais de bureau, d'expédition, de correspondance ; assurances afférentes au commerce ; impôts propres à l'entreprise à l'exclusion de l'impôt sur les B.I.C.

Sont encore réductibles : les frais de voyage, de représentation, de publicité, les cotisations et frais d'abonnement à des publications professionnelles.

A noter que les prélèvements et dépenses du commerçant ne sont pas déductibles du bénéfice.

Si la femme travaille exclusivement dans l'entreprise, il est possible de déduire son salaire (compris entre le salaire moyen départemental et 150.000 francs), à condition qu'il ait donné lieu au versement des cotisations de sécurité sociale, d'allocations familiales et de la taxe forfaitaire de 5%.

B) LES AMORTISSEMENTS

L'amortissement est une opération qui consiste à compenser la dépréciation des immobilisations par suite de l'usure, au moyen d'une retenue opérée sur les produits de l'entreprise.

C) LES PROVISIONS

Il est possible de constituer une provision réductible en couverture des pertes ou charges nettement précises et que les événements en cours rendent probables.

J. NEGRO.

Stalag XII B-F, Gradué en Droit, Comptable agréé 28, rue Guillaume-Tell, Paris (17^e).

NOS PETITES ANNONCES

OFFRES D'EMPLOI

Il reste d'excellents secteurs à pourvoir : pour représentants qualifiés ou même débutants mais actifs, pour placement de bière de luxe en bouteilles sur Paris. Commission élevée. Frais de représentation. S'adresser : Direction générale de l'U.N.A.C.

DEMANDES D'EMPLOI

Ancien brasseur, très versé dans toutes questions de traitement des bières, alcools et vins, demande poste d'adjoint de direction dans affaire similaire. S'adresser à l'U.N.A.C. qui transmettra.

Camarade des B. A. B. cherche du travail comme garçon coiffeur ou,

dans toute autre profession, un emploi pouvant le dépanner. Ecrire à Georges Madet, 2, rue Marc-Séguin, Paris.

Ancien P. G., grande expérience des affaires, licencié en droit, très actif, désireux améliorer situation, cherche poste de direction ou de chef de service important. Première lettre à l'U.N.A.C.

Fils d'un camarade du XVII A, 22 ans, possédant tous permis de conduire, cherche place chauffeur dans Société Transports ou Messageries. Région indifférente. Ecrire à Méreau, Place du Marché, Anse (Rhône).

Amicaliste de Compiègne serait désireux de trouver représentation pour cette région, soit dans les textiles, soit dans les apéritifs et spiritueux. S'adresser à l'U.N.A.C.

OCCASIONS

A vendre d'occasion une layette entièrement neuve (n'ayant pas été utilisée) comportant : 1 burnous, 1 bonnet et voile, 1 dz. couches Babysec, 1/2 dz. pointes, 12 brassières fines, 12 brassières piquées, 7 brassières laine (faites à la main), 5 barboteuses laine (faites à la main), 12 pointes tour de cou, 15 bavoirs. Le tout d'une valeur de 18.000 francs, cédé à 50 % en un lot.

ATTENTION

nous pouvons vous fournir dès maintenant à des prix de gros

CHAUSSURES

Pour homme du 39 au 45 : (Réf. 0/465/2) RICHELIEU, box havane ou noir, double couture, semelle crêpe ou cuir, bt golf 2.550 (Réf. 045 F) DERBY, box havane ou noir sans couture, bout rapporté, forme 21, semelle crêpe ou cuir.... 2.200 MONTFAUCONNAIS montant, box havane, double couture, forme 21, semelle crêpe 2.750 MONTFAUCONNAIS montant, box noir, simple couture, forme 21, semelle crêpe 2.200 Pour femme : (Réf. 275/F) DERBY, bout rapporté, box couleur ou noir sans couture, forme 19, crêpe ou cuir..... 2.100 Ski BOTILLONS fourrés ou doublés peau, box couleur ou noir, semelle crêpe... 2.200 Pour cadets : (Réf. 280/1B) DERBY mocassins, box havane ou noir, forme 21, semelle crêpe ou cuir 2.000 Pour écoliers : ECOLIER montant, box couleur, du 28 au 34, caoutchouc 1.530 Du 28 au 34, cuir 1.700 Du 35 au 39, caoutchouc 1.750 Du 35 au 39, cuir 1.915 Les commandes doivent être passées directement à la Direction Générale de l'U.N.A.C. en spécifiant exactement ce que vous désirez. Echantillons à votre disposition à l'U.N.A.C.

Pour votre bibliothèque

Pour vos cadeaux de fin d'année

Pour vos enfants

L'U. N. A. C. vous présente les meilleurs titres sélectionnés dans chaque genre : roman, aventure, policier, histoire, livres pour jeunes gens, filles et garçons, et enfin, pour enfants.

Une remise de 20 % vous sera consentie (prix spéciaux pour commandes importantes) et, d'autre part, une prime surprise peut encore venir améliorer ces conditions.

QUELQUES-UNS DES OUVRAGES PROPOSÉS :

Romans	
La Joie, par Georges Bernanos... 140	Meurtre sans Cadavre, p. Leo Bruce.
Grandeur Nature, par H. Troyat. »	Le Château Maudit, par Show. Styles.
Orient-Express, p. Graham Greene »	L'Assassin vient dîner, p. M. Sarsfield.
L'Ingénue Libertine, par Colette »	Neuf Millimètres, par Frank Gruber.
Le Meilleur des Mondes, par Aldous Huxley »	La Mort est dans l'Escalier, par Francis Bonnamy.
Hôtel du Nord, par Eugène Ionesco »	Explosion, par Dorothy Disney.
Les Grandes Espérances, par Ch. Dickens 200	Histoire
Oliver Twist, par Ch. Dickens... »	Vie des Grands Artistes (2 vol.), chacun 200
Un rude hiver, par Ray. Queneau »	Anne d'Aurich, par La Varenne 240
Contre Vents et Marées, p. N. Bell 295	Les trois Femmes de Philippe-Auguste, par le Duc de Lévin-Mireboix 240
Sur Fond Rouge, par Br. Frank »	Le Monde Slave, p. Albert Mousset 400
Deborah, par Marian Castle.... »	Histoire d'Espagne, p. A. Mousset 400
Myrmyda, par John Lodwick..... »	Charles-Quint, par Jean Babelon 230
La Maison sans Issues, p. J. Hanley »	Pour jeunes gens
Symphonie Péruvienne, par Ciro Alegria »	Le secret de l'Or noir, par Robert Gaillard 130
L'Espace d'un Été, p. Kate O'Brien »	Les Vacances de Mary Preston, par Angela Thirkell 195
Vent d'Orange, par William Russell »	Le Club des Éléphants, par C. Brams et S. J. Simon..... 195
Policiers	Jim Davis, par John Masfield.. 165
(140 francs chaque)	Le Mystère de la Tortue Verte, par Ellery Queen Jr 165
La Mort du Petit Poisson, par M. Bennett.	Le Mystère de l'Aigle d'Or, par Ellery Queen Jr 165
Mick Cardby joue et gagne, par Hume.	Six Amis viendront ce soir, par Gilbert Sadi Kirschen 195
Le Dragon Creux, par Ellery Queen.	Pour enfants
Le Duc est un Assassin, par D. Sayers.	Collection de l'Écureuil (7 titres) chacun 140
La Montagne de l'Espion, p. S. Styles.	Contes de Bretagne 150
Sept Étrangers, p. Kathleen M. Knight.	Contes Basques 150
La Couronne Mortuaire, p. D. Hume.	Les Hauts Faits du Diable..... 150
L'Assassin frappe trois fois, p. M. Stark.	Peggy à Genève 125
Ouragan, par M. G. Eberhart.	Etc... Etc... Etc...
Crimes dans la Soie, par Cr. Rice.	
Doze Balles dans la Peau, par J. H. Chase.	
Service Secret, p. Kathleen M. Carmel.	
Le Journaliste est Mort, par P. Capron.	
Rendez-vous au Mexique, par J. L. Currier.	

AMICALES ET AMICALISTES

Demandez-nous nos listes complètes et consultez-nous dès maintenant pour vos arbres de Noël, ainsi que pour tout ce que vous pouvez désirer en éditions courantes ou de luxe.

Les prix indiqués s'entendent pour achat à nos bureaux. En cas d'expédition, il y aura lieu de prévoir un supplément de 10 % sur le montant net des commandes.

Adressez vos commandes ainsi que leur montant, à la Direction générale de l'U. N. A. C. 68, Chaussée-d'Antin, Paris (9^e). C.G.P. Paris 4832-45.

Contre la vie chère

UTILISEZ NOTRE SERVICE D'ACHATS

Dans nos précédents numéros, nous avons annoncé la création de notre service d'achats et tous détails ont été donnés sur son fonctionnement.

Rappelons qu'il permet à tous nos adhérents d'obtenir des ristournes sur tous les articles dont nous avons déjà donné un aperçu, que ce soit en ameublement, en appareils ménagers, éclairage, chauffage, bijouterie, orfèvrerie, horlogerie, maroquinerie, articles de voyage, habillement et chaussures (homme, femme et enfant), et en objets les plus divers (T. S. F., voitures d'enfants, cycles, coutellerie, optique, lunetterie, clôtures, fusils de chasse, parfumerie, charbon, etc...)

Les remises consenties immédiatement à nos camarades, au moment du paiement de leurs achats, sont toujours de l'ordre de 10 à 25 % suivant les articles.

Pour bénéficier de ces réductions, nos camarades peuvent adresser une demande de bons d'achats au « Groupement Economique d'Achats », 12, rue de Paradis, Paris (10^e), en joignant un timbre pour envoi de bons. Prière de se recommander de l'U.N.A.C. (indiquer le numéro ou présenter la carte de l'Amicale).

Il leur suffira de spécifier dans leur demande la nature des articles dont ils désirent faire l'acquisition, les bons correspondants leur seront délivrés gratuitement et sans engagement de leur part, par retour du courrier.

Ils pourront également se rendre directement au Siège du G.E.A., 12, rue de Paradis, Paris (10^e) (métro : Gare de l'Est), ou y envoyer les membres de leur famille ; sur présentation de la carte de l'Amicale, tous les bons demandés seront remis immédiatement et tous renseignements seront fournis, le cas échéant.

Nous vous recommandons plus spécialement : vêtements (complets pour homme, en pure laine, à partir de 7.750 fr., canadiennes en toile, en cuir, en gabardine, ou ratine, à partir de 5.375 fr.) ; fourrures au prix de gros ; chaussures (homme, femme et enfant) au prix de fabrique ; appareils de chauffage de toutes marques avec remises très intéressantes (pour ces articles n'attendez pas l'hiver) ; charbons, etc...

Déjà très nombreux sont ceux de nos camarades qui se sont rendus au Siège du Service d'Achats, 12, rue de Paradis, Paris (10^e) et qui ont été enchantés de l'accueil qui leur a été réservé ; nombreux aussi sont ceux qui, y étant revenus, ont exprimé leur satisfaction des économies vraiment intéressantes que ce Service leur a fait réaliser.

Nous ne pouvons qu'engager tous ceux qui le peuvent à se rendre à leur tour rue de Paradis. Ils y verront une très remarquable exposition permanente d'articles sélectionnés de toute nature, à des prix vraiment extraordinaires et de la meilleure qualité, et ils y seront les bienvenus.

Le siège du Groupement d'Achats, à l'adresse précitée, est ouvert tous les jours, même le samedi, de 10 à 19 heures, sans interruption.

Camarades, dans votre intérêt, utilisez notre Service d'Achats. Vous n'y trouverez que des avantages.

Ancien P.G. tu es chez toi au Club du Bouthéon

68, Chaussée-d'Antin, Paris (9^e)

(Métro : Trinité et Chaussée-d'Antin)

Son Bar, rendez-vous des copains

Son repas copieux à 150 frs (vin compris)

Le nouveau décret sur la Carte du Combattant

A la suite de l'arrêt rendu par le Conseil d'Etat et qui annulait les dispositions de l'article 4, alinéa 1 et 2, de l'arrêté interministériel du 4 mai 1948, le gouvernement, en date du 2 août 1949, a pris un décret (publié au « Journal Officiel » du 9 août) qui modifie et complète le décret 48-180, du 29 janvier 1948, fixant les conditions d'attribution de la carte du combattant pour les opérations effectuées après le 2 septembre 1939.

Il n'est sans doute pas inutile de rappeler, sinon le texte intégral du décret du 29 janvier

1949, du moins l'énumération des ayant droits à la carte du combattant, énumération qui a été modifiée en son paragraphe 3, — que nous détachons en italique, — par l'arrêté du 2 août :

- 1° Les militaires qui ont appartenu aux unités combattantes énumérées par arrêtés concertés des ministres des Anciens Combattants et Victimes de la guerre, des forces armées et des finances et, dans le cas où il y aura lieu, du Ministre de la France d'Outre-Mer, à condition qu'ils en aient fait partie pendant des durées déterminées par les mêmes arrêtés ;
- 2° Les militaires qui ont participé en fait à des opérations de combat dans les zones déclarées zones de combat, sous les conditions fixées par arrêté des ministres mentionné au paragraphe 1^{er} ci-dessus, notamment en

- ce qui concerne la durée de cette participation ;
- 3° Les personnes qui, à la suite de circonstances issues de la lutte contre l'ennemi, ont encouru des risques ou subi des épreuves qui lui sont comparables, tels que la déportation ou la captivité, considérées comme prolongement de cette lutte elle-même ;
 - 4° Les personnes ayant droit au titre de combattant volontaire de la résistance ;
 - 5° Les personnes qui ont été atteintes d'une blessure.

Le décret du 2 août 1949 abroge le paragraphe 3 en question et le remplace par les dispositions suivantes :

- 3° Les militaires des armées de terre, de mer et de l'air qui, ne remplissant pas les conditions de durée prévues aux 1^o et 2^o ci-dessus, ont été faits prisonniers :
 - a) Alors qu'ils appartenaient aux unités définies au 1^o ;
 - b) Ou, à défaut, alors qu'ils participaient à des opérations de combat dans les zones prévues au 2^o, à condition, soit d'avoir été détenus et gardés militairement pendant au moins six mois en territoire occupé par l'ennemi, soit d'avoir été immatriculés comme prisonniers de guerre dans un camp en territoire ennemi et d'y avoir séjourné au moins quatre-vingt-dix jours.
- Les conditions de durée de captivité ci-dessus ne seront pas exigées des prisonniers de guerre qui auront été rapatriés pour blessures ou maladies et des évadés reconnus officiellement comme tels ; elles pourront être réduites en ce qui concerne les combattants d'Indochine par arrêté conjoint du ministre des anciens combattants et victimes de la guerre, du ministre de la défense nationale et du ministre de la France d'Outre-mer.
- D'autre part, à l'énumération figurant dans l'arrêté du 29 janvier 1949, le nouveau texte ajoute :
- 6° Les prisonniers de guerre qui justifient avoir été internés pour actes qualifiés de résistance dans

un des camps de représailles dont la liste sera fixée par arrêté du ministre des anciens combattants et victimes de la guerre.

Enfin, l'article 3 du décret du 2 août 1949 stipule :

Les modalités d'application du présent décret seront fixées par arrêtés conjoints des ministres des anciens combattants et victimes de la guerre, des finances et des affaires économiques, de la défense nationale et de la France d'Outre-mer, au plus tard dans un délai de trois mois à dater de la publication du présent décret.

Aussitôt que seront publiées ces modalités d'application, nous ne manquerons pas d'en commenter, à l'intention de nos camarades, les dispositions.

D'ores et déjà, le Bureau de l'Union Nationale des Amicales de Camps a constitué un dossier des listes des Unités Combattan-

tes, établies par l'Etat-Major Général des Forces armées.

Ce dossier peut être consulté au Secrétariat, 68, rue de la Chaussée-d'Antin.

Il sera, par ailleurs, répondu à toute demande de renseignements, accompagnée d'une enveloppe timbrée pour la réponse, et précisant l'unité ou les unités d'appartenance.

Toutefois, les listes n'étant pas encore définitivement complétées, les renseignements ne pourront porter que sur les unités mentionnées dans les documents déjà parus.

IMPRESSIONS...

31^o au courant d'air de mi-nuit !

Les moustiques eux-mêmes préféreraient l'humidité des lagunes à la touffeur des ruelles encaissées entre les vieux logis hautains.

Heureusement, il y avait le pastis et la touchante cordialité des organisateurs des journées amicalistes du 30 et du 31 juillet.

Une délégation en short m'avait aimablement attendu, le matin du 30, à la gare de Montpellier. Mais, dans la précipitation de mon départ de Paris, j'avais oublié de fixer un brillant insigne à mon revers : ma prestance ne me signalant pas aux regards comme eût fait celle de René Seydoux, c'est seulement un peu plus tard et un peu plus loin que je rencontrai le Président de la Section départementale des Amicales de Camps, Henri Raynaud, et le trésorier, Nicolas... J'étais déjà rafraîchi d'un grand verre de bon vin blanc offert par un amicaliste voisin de la permanence.

Mais, si je devais décrire, en tous ses traits délicats, l'hospitalité de nos camarades de Montpellier, ces lignes fleuraient uniquement le matérialisme raffiné. Or, ce n'est là qu'une des séductions de l'amitié de nos Montpelliérains.

Ils avaient eu l'excellente idée de situer hors de la ville, dans un parc bordé d'eau courante, les diverses manifestations des deux « Journées d'amitié des anciens Prisonniers de guerre de l'Hérault ».

La température y était supportable ; la place, immense et propice aussi bien aux repas champêtres, qu'aux jeux de boules et aux ébats des marmois. Au centre du terrain, un vaste parquet et une estrade avaient été disposés pour des amusements plus collectifs : concerts de variétés, bal, cinéma.

Je n'ai pas à rendre compte du talent — remarquable — des artistes de Radio-Montpellier entourés de tout jeunes collaborateurs ; ni des consciencieux brossages rythmés de la samba ; ni des péripéties du rapt des cordes vocales de Luis Mariano, vedette du film. Une foule sympathique s'y divertit, avec bonne humeur, deux nuits de suite et tout l'après-midi du dimanche.

Je m'arrêterai plutôt à la matinée de ce dimanche 31 juillet, consacrée aux réunions d'amicales, d'abord par camp, puis en assemblée commune.

Au bord du Lez, rivière aux crues parfois calamiteuses, des alignements de chaises assuraient aux anciens prisonniers l'audition confortable des exposés promis. Les autorités du département et de la cité étaient

là, au premier rang : M. Farié, représentant le Préfet ; un capitaine, ancien P. G., représentant le Général ; M. Rivoal, délégué principal du Ministre des Anciens Combattants ; le professeur Turquini, premier adjoint, personnifiait la municipalité.

En face des personnalités, un guéridon et trois chaises de jardin pour les discoureurs

Henri Raynaud, président de la Section de l'Hérault de l'U.N.A.C., ouvrit la séance d'information générale par des paroles de gratitude à l'adresse des présents ; des paroles de regret dédoublées aux absents éloignés de Montpellier pour leurs vacances.

Il présenta le remplaçant de René Seydoux empêché de présider la réunion.

Etait-ce le pastis, le chant métallique des cigales, le bleu profond du ciel, le soleil éblouissant ? Non, c'étaient tous ces visages d'hommes de la même génération, — dont ne se sont

PRENEZ NOTE QUE :

Les Amicales Nationales de camps raviveront la " Flamme du Souvenir "

Samedi 29 octobre

à 18 h. 30

Rassemblement de 17 h. 45 à 18 h. 10 précises aux emplacements ci-dessous :

- | | |
|--|--------------------------------|
| Wehrkreis I, II et III | devant le 55, avenue George-V. |
| Wehrkreis IV, V, VI et VII | devant le 53, avenue George-V. |
| Wehrkreis VIII, IX, X, XI et XII | devant le 51, avenue George-V. |
| Wehrkreis XIII, XVII et XVIII ; | |
| B.A.B. ; Stalags 325 et 369 ^o ; | |
| Fronstalags 180, 181 et 204 ; | |
| Internés en Suisse | devant le 49, avenue George-V. |

(Métro : George-V)

En venant nombreux rendre hommage à l'« Inconnu » et à tous nos camarades morts, vous montrerez que vous n'oubliez pas.

UNE DISTINCTION MERITÉE

Pour la deuxième fois, l'U.N.A.C. a la joie de voir consacrer officiellement les mérites d'un de ses représentants.

Après notre cher président, René Seydoux, c'est notre ami Julien Toucane, vice-président de l'Union Nationale des Amicales de Camps et président de l'Amicale du Stalag XII B-F, qui vient de recevoir avec la croix de chevalier de la Légion d'honneur la digne récompense de son actif concours à notre œuvre.

Dût sa modestie s'en effaroucher, il convient de rappeler en cette occasion le constant dévouement à la cause des prisonniers et de leurs familles dont a fait preuve Julien Toucane depuis son retour de captivité, notamment dans le fonctionnement des Secrétariats de Camp, dans l'accueil des rapatriés et dans l'attribution des 100 millions des Fonds de Mutuelles.

Après avoir été un des promoteurs de notre union, il en a été un des défenseurs les plus dynamiques et lui a sacrifié non seulement ses loisirs mais aussi une

part importante de son temps prise sur ses occupations personnelles, au détriment de ses intérêts matériels.



Julien TOUCANE

Animé de la foi la plus ardente dans l'importance du rôle d'entraide des Amicales, il a su toujours la communiquer à ceux qui, venus lui dire leur lassitude devant des efforts stériles en apparence, s'en sont repartis pleins d'une ardeur nouvelle, persuadés de la grandeur et de la beauté de la tâche.

Affable et gai, il est l'animateur de ce Club du Bouthéon dont il s'efforce de faire le point de rassemblement de tous les amicalistes désireux de se retrouver entre eux.

Ses amis, et ils sont nombreux, se réjouissent de ce que, si souvent à la peine, il soit aujourd'hui justement à l'honneur.

Et tous s'associeront, nous en sommes certains, aux cordiales félicitations que nous lui adressons ici et à la manifestation destinée à fêter sa nomination et celle de René Seydoux, manifestation au cours de laquelle nous unirons dans une commune gratitude ces deux bons artisans de la solidarité P. G.

...DE MONTPELLIER

pas encore effacées la gravité réfléchie, la sensibilité concentrée des longs jours d'attente — c'était la perception de ce commun état d'âme qui mettait à l'aise et conseillait de s'abandonner à l'inspiration.

Après avoir salué les assistants et excusé le Président Seydoux, j'évoquai donc, sans peine, les origines de nos Amicales de Camps (la popote de Kommando, le serrement de cœur devant une fosse ouverte et refermée en terre allemande...) ; je définis la nécessité et les avantages de nos groupements fraternels.

Un mouton bêlait comme si ma prédication dût être suivie d'un sacrifice : c'était le gros lot de la tombola prévue pour l'après-midi.

La parole fut ensuite donnée à M^o Dolladille (ex. Oflag IV D), avocat à la Cour, président départemental et délégué fédéral de l'Association de l'Hérault.

Il se plut d'abord à souligner mes propres déclarations sur les vertus respectives des deux formules Association et Amicale, sur les compétences complémentaires des deux groupements et la fécondité certaine de leur accord loyal. Puis, avec une argumentation irréprochable et une dialectique consommée, il souligna les revendications majeures de la Fédération. Rien ne manquait au dossier et l'avocat qui l'exploite depuis deux mois, de commune en commune, n'en ignorait rien. Il plaida de cette manière offensive à laquelle recourrent volontiers les défenseurs. Le vice-président départemental de l'U.F.A.C., assis au premier rang (amicalement prévenu d'ailleurs), subit, sans broncher, une copieuse diatribe propre à le convaincre de l'indiscutable combativité des prisonniers.

Le verre de l'amitié rapprocha tout le monde.

Pendant la réunion, les familles étaient arrivées avec les paniers de provisions et un pullulement de « petits ». Les cercles familiaux se multiplièrent aussitôt sur l'herbe sèche. Et l'on vit sortir des paniers, non pas le banal casse-croûte du pêcheur à la ligne, mais de lourds melons odorants, des poulets dorés, des mahonnaises demeurées fermes comme l'appétit des Montpelliérains habitués aux ardeurs de la canicule.

Le spectacle enfantin de l'après-midi que les auditeurs de la Radio entendirent, je suppose, ponctué des pets secs de la pétanque ; le cinéma aux premières ombres de la nuit, enfin le bal — tout le programme si divers s'accomplit avec un succès persistant.

Les organisateurs l'avaient bien mérité, en particulier le Président Raynaud et le trésorier Nicolas, qui avaient préparé la fête avec un dévouement inimaginable, passant même la nuit au parc de Rimbaud pour surveiller l'important matériel.

Au nom du Bureau-Directeur de l'U.N.A.C., j'ai adressé des compliments très chaleureux aux camarades de l'Hérault qui osent et savent monter des manifestations d'une telle ampleur. Et je les remercie encore de leur accueil si franchement amical.

Transplantée dans la vie normale et enrichie de la participation des familles, la fraternelle amitié des Camps est partout génératrice d'une harmonie inégalable.

Les expériences de nos sections départementales confirment cette vérité bien digne de l'attention de tous les hommes de tête qui souffrent du chaos ; et de l'adhésion des hommes de cœur soucieux de se dévouer en confiance.

René Riché.

WASSER CHAUSSEUR

32, rue du Gén.-de-Gaulle
Enghien-les-B. (S.-et-O.)
Téléphone : 912

UNIC BALLY SIRIUS

A LA VILLE DU PUY

36 RUE TRONCHET - PARIS

DENTELLES - LINGERIE
COLIFICHETS - IAYETTES

(Suite de la page 1)

Le voyage fut long. Après de nombreux changements de train, un patelin au nom en « ein » eut la joie de nous recevoir le lendemain sur les coups de dix heures, nous, nos barbelés et notre petit Boche, toujours aussi frais, toujours aussi rose.

— Doit y avoir la foire dans l'patelin, remarqua un Berrichon qui connaissait l'atmosphère des grandes assemblées villageoises.

Devant l'église, il y avait tout un rassemblement de gens qui attendaient probablement l'ouverture du marché.

— Tu paries qu'ils vont nous faire une réception pépère avec casse-croûte, tutu et l'tout-time, pronostiquait un Parigot.

C'était bien nous qu'ils attendaient, nous nous en aperçûmes vite.

Notre Fritz nous fit arrêter sur la place et nous aligna sur un rang.

Nous avions compris.

LA FOIRE AUX HOMMES

— L'ne manque plus qu'à la musette à avoine et la longe, le tableau sera complet, ironisait l'un.

— Pourvu qu'ils ne nous envoient pas à la boucherie, renchérisait un autre.

Mais ça commença par une sorte de drame. En déchargeant un peu trop brusquement mon rouleau de barbelés, je l'envoyai rouler dans les poteaux d'une Bochesse. Quand les pointes lui chatouillèrent les mollets, elle poussa des cris de volaille écorchée vive; brandissant son bâton, elle vint me raconter, en hurlant, un tas d'histoires auxquelles

je ne compris rien du tout... Elle n'avait pas l'air contente la Madame.

Et puis, il fallut retirer les vestes et les chemises. Alors, tous les Frizous se précipitèrent sur nous en piaillant à qui mieux mieux.

— C'est-à pas qu'ils vont nous faire la peau ? s'inquiétait le Parigot... Non, visez-moi c'te souris !... mais c'est qu'elle me pelote, c'te vicieuse !...

En effet, ils s'étaient mis à nous tâter les biceps, les cuisses, ils nous faisaient tourner, marcher, exactement comme font les paysans à la foire, lorsqu'ils marchandent des bestiaux.

Cela tourna à la grande rigolade. Les réflexions s'échangeaient par-dessus les têtes des chalandes :

— Approchez, Mesdames et Messieurs, bonimentait le Parigot, venez tâter du petit Français, produit de toute première bourre... Ça c'est du ferme et du dur... Tout en muscles... Garantie cent piges...

— Dépêchez-vous ! y en aura pas pour tout le monde ! criait un autre, moi, on n'me vend pas... j'me donne !... Tu n'prends, poupée ? demanda-t-il à une vieille édentée et racornie qui le retournait sur toutes les faces.

— Si la vieille veut s'offrir ta pomme, j'te souhaite bien du plaisir, rigolait son voisin.

Certains de nous avaient un beau succès. C'étaient ceux qui, sportifs ou

travailleurs au grand air, étaient bien bronzés. Chacun était disputé par au moins trois ou quatre Boches. Mon copain de droite était tirailé par trois énergumènes et une femme. C'était un beau mâle, bien balancé, lutteur dans le civil ; lui aurait bien voulu être enlevé par la femme, qui était jeune et bien roulée, mais ce fut une espèce de grande brute, haut bottée et lunettée d'acier, qui l'emporta de haute lutte.

Plus loin, le « friseur » du village s'engueulait avec un chapeau vert (lisez : garde-forestier), parce qu'interrogeant les gars, il avait découvert un

coiffeur de métier ; il voulait à toute force l'embaucher, mais, comme le Français était carré d'épaules, fortement charpenté comme un joueur de rugby qu'il était, le chapeau vert voulait en faire un bûcheron.

Le Parigot partit un des premiers, poussant des « hi-han ! » lamentables, derrière un vieux paysan au pas lourd et paisible.

Je fus choisi par une Bochesse aux dimensions de tour de Babel qu'accompagnaient quatre des huit rejetons qu'elle avait.

Une matinée de rigolade et d'agrément.

De rigolade !... Oui !... Façade !... pour crâner devant tous ces sales Boches. Pour dissimuler la douleur qui nous poignait, l'affreuse détesse qui s'emparait de nous... hommes descendus au rang des bêtes que l'on maquignonne sur un champ de foire.

UNE BONNE SURPRISE POUR UN ANCIEN P. G... si vous l'abonnez à notre bulletin.

UNE BONNE SURPRISE POUR UN AMI... si vous lui offrez une insertion dans notre Bulletin.

K. G. 30.701 à ses anciens copains

Chers vieux camarades,

Vous, anciens Gefangs de Ulm, et en particulier du Rott-Berg, nul doute que vous ne vous souveniez de cet être extraordinaire, que nous avions surnommé « La Gratouille », et, quand à vous autres qui ne le connaissiez pas, laissez-moi vous dire que jamais, dans mes cinq ans de Gefang, je n'ai connu un bonhomme de cette trempe-là.

Il avait, je crois, 23 Kommandos à son actif, lorsqu'en 1943, il échoua parmi nous ; aussitôt la providence de ses camarades et la terreur des « Wachts » ; tête brûlée, mais au cœur magnifique, jamais il ne manqua de dépanner un copain dans l'embarras. Il suffisait de lui dire : « Je n'ai pas de tabac », pour en avoir aussitôt (du chleuh évidemment), et des denrées alimentaires, et des vêtements et bien d'autres choses encore...

Un poème, ce type-là, je vous assure.

Un jour, il décida de s'évader du Kommando, mais de rester malgré tout parmi nous, c'est-à-dire à Ulm même.

Le soir, c'était chose faite, malgré notre scepticisme et, le lendemain, nous vîmes avec stupéfaction notre bonhomme parfaitement travesti en Chleuh, avec culotte de peau et chapeau tyrolien, se balader dans les rues de la ville, au nez et à la barbe de nos anges gardiens, et pousser même la hardiesse jusqu'à côtoyer notre Kommando en marche pour le travail.

Couchant avec les déportés français, se nourrissant au gré de sa fantaisie au

détriment des Frizous, des mois se passèrent ainsi, jusqu'au jour où tout de même il se fit pincer en pleine gare de marchandises, fracturant un wagon plombé.

Que croyez-vous qu'il arriva ? Eh bien ! emmené au Commandant de la place, interrogé, il fut incarcéré au Vorwerk et mis en cellule ; sa détention dura exactement trois jours. Un matin, il pria le « Wacht » de l'accompagner « aux abords » ; ces petits édifices surplombaient les fossés du fort d'environ 15 mètres. Eh bien ! notre bonhomme se glissa par la petite lucarne et, sans se faire aucun mal, alla choir dans le fossé, et de là, en plein jour, notez-le bien, prit tout simplement la file de l'air, s'habilla de nouveau en parfait Wurtembourgeois et continua de narguer Gestago, Wachtmans et officiers lancés à sa recherche.

Inutile de vous dire que le gardien du Vorwerk prit la direction « Russland » quelque temps après.

N'est-ce pas que ce lascar de « La Gratouille » était un drôle de pistolet ? je vous assure qu'à lui tout seul, il égaya notre fin de captivité.

Un autre trait de la bêtise chleuh... Vous, mes camarades de « Magérus », vous souvenez-vous de la première incursion des « forteresses volantes » sur Ulm ? C'était un jour de semaine comme tant d'autres ; nous étions occupés dans nos différents ateliers, lorsque les sirènes se mirent à mugir ; aussitôt chacun quitta son poste, nous nous réunîmes à l'intérieur de l'usine, près de l'abri, et scrutâmes le ciel comme d'habitude ; quelque temps après, débouchèrent les avions, mais, cette fois, disposés en éventail : « hum... hum... », pensions-nous, « aujourd'hui, c'est différent. »

Et le fait est que bientôt nous aperçûmes des multitudes de petits paquets se détachant des « forteresses » ; nous plongeâmes littéralement dans les abris, non sans avoir entendu au préalable les Chleuh dire en s'esclaffant qu'il n'y avait aucun danger, et que ces petits paquets étaient... des tracts ! ! !

En fait de tracts, c'était tout simplement de gentils petits crayons incendiés qui inondèrent littéralement l'usine et flanquèrent le feu partout. C'était alors fini de rire, et cette tragédie comédie marqua le début de nos vrais angoisses.

En écrivant ces lignes, je me souviens de vous tous, mes camarades, mes anciens compagnons de captivité de Ulm, et, songeant à nos années passées ensemble, je me demande avec mélancolie ce que vous êtes tous devenus. La vie nous a repris et il faut bien avouer que, si nous nous souvenons quand même, le passé, malgré tout, s'est un peu effacé.

A BATONS ROMPUS

(Suite de la page 1)

— Le même que dans toutes les assemblées générales. L'ordre est immuable : approbation des P. V. ; rapports moral et financier ; élection de Commissaires aux Comptes ; renouvellement partiel du Bureau.

« Sur cette dernière partie, je ferai une observation que je considère comme très importante. Le renouvellement partiel du Bureau est prévu afin que tous les ans un sang nouveau soit injecté dans l'organisme directeur de l'Amicale. Malheureusement les candidatures sont trop rares. Remarque bien que je ne veux pas jeter l'ostracisme sur les camarades sortants, — ils ont fait un travail remarquable cette année en assistant à toutes nos réunions hebdomadaires ; nous sommes peut-être le Stalag le plus favorisé dans ce sens, — mais ils voudraient être remplacés car ce ne doit pas être toujours les mêmes qui se font tuer. Mais, si nous devons les remplacer, il faut que ce soit par des camarades qui auront la même volonté de servir l'Amicale ; qui ne se rebuteront pas devant trois ans de dévouement à notre cause. Il ne faut pas des gens qui seront assidus pendant deux mois et puis que nous ne reverrons plus après. Il faut des camarades qui soient résolus à donner tout leur temps disponible à la bonne marche de notre association. Bien entendu, il ne doit jamais être question de politique ou de religion. Nous continuons l'esprit des camps et là-bas nous étions tous égaux dans la même misère. Nous n'avons qu'un seul but : « l'entraide ». Et je crois qu'une formule magnifique résume toute notre activité « Tous pour un, un pour tous ! »

— Mon cher Langevin, je te remercie de tous ces renseignements qui m'ont permis de faire un article pour le journal en même temps que de tenir nos camarades au courant de la marche de l'Amicale.

— Bien joué. Mais... il fait chaud. Que penses-tu d'une visite au Boulhéon ?

— Allons-y.

MAISONS RECOMMANDEES
Robert GRUNEWALD, Tailleur sur mesures et à façon, 4, rue Alexandre-Dumas, Paris (11^e).

FAURE, Fourreur, 14, rue de la Banque, Paris (2^e).

AS-TU PENSE
à ceux qui souffrent ?
à nos veuves, à nos orphelins,
à nos malades...
Aide-les en
adhérant à l'Amicale

Souvenir du Kommando d'Auggen

Si la captivité a été dure, de menus incidents de notre vie en commun nous apportaient quelques distractions, et il en est, parmi ceux-là, qui nous font encore rire de bon cœur.

Je n'en veux pour preuve que la petite mésaventure qui arriva à notre ami Gaston Blin, alors que nous étions ensemble au Kommando de culture d'Auggen.

Le décor en est la Salle des Fêtes du Rathaus, transformée en « piaule de Gefangs », classiquement garnie de lits superposés.

Nous sommes en mars 1941. Il est minuit, les fenêtres sont ouvertes sur l'ombre calme de la nuit, et tous, dans la chambrée, dorment lourdement après une journée fatigante, sauf moi, qui n'arrive pas à m'endormir, et mon vis-à-vis, Marchal, qui fume, car j'aperçois de temps à autre le point rouge de sa cigarette qui troue l'obscurité.

Mon voisin, Lacaze, grince désagréablement des dents à intervalle réguliers, et commence à m'agacer.

Depuis quelques instants, je perçois quelques grognements, légers d'abord, mais qui vont en s'amplifiant. Cela vient du coin, là-bas, près de la fenêtre.

Tout à coup, nouveau grognement, puis quelqu'un se lève brusquement en bougonnant, et, la voix enrouée par le sommeil, maussade, crache aussi brusquement : « M... v'là qu'il pleut !... » C'est la voix de Blin, je la reconnais. La fenêtre se ferme brutalement, il allume son briquet et je l'aperçois, ombre chinoise tremblotante, qui se penche cherchant quelque chose sur la tablette de la fenêtre ; il l'ouvre à nouveau, grogne et dit, la voix moins pâteuse : « Mais il ne pleut pas, elle est bien bonne, celle-là ! »

Je me demande quelle mouche a piqué ce vieux Gaston : somnambule ou fou ?

Mais le voilà qui éclate, en rage, tout à coup : « Saligaud, cochon, ah ! le cochon » répétant inlassablement « cochon ! cochon ! » sans se soucier des copains qui dormaient et qu'il réveille par son bruit. L'électricité s'allume, des voix endormies, sortent des couvertures : « Que se passe-t-il ? La barbe !... Lumière !... Pourquoi ce bruit ? Ta g... !... »

Bien éveillé, je bondis vers Blin et questionne :

— Mais que passe-t-il ? Tu es fou, mon vieux !

Sur vos bulletins d'adhésion, donnez-nous votre adresse exacte. Des journaux nous reviennent, faute de précisions, signalez-nous les rectifications nécessaires.

Souvenir du Kommando d'Auggen

— Fou ! Ah ! non alors, je viens d'être arrosé, mon vieux, et je croyais, réveillé brutalement, que c'était la pluie ; mais c'est ce cochon de Georges qui s'est oublié et m'a pissé dessus ; regarde un peu !

Tous ceux qui sont éveillés éclatent de rire et j'en fais autant, tandis que Blin, quelque peu vexé, secoue comme un prunier son locataire du dessus qui dort toujours du sommeil de l'innocence. Georges s'éveille enfin, tout étonné, éberlué de se faire copieusement invectiver par Blin et d'entendre rire tout le monde.

Il demande ce qu'on lui reproche, proteste de son innocence et de sa bonne foi, mais la preuve est là. Il avait sans doute, lui, le marchand de Pernod, trop bu de cette boisson que l'on appelle « Most ».

Blin, intransigeant et énergique, ne lui accorde pas de circonstances atténuantes et lui enjoint *illico*, d'avoir à changer de lit avec lui, il ne risquera plus, ainsi, d'arrosage intempestif.

Inutile de dire que notre ami Georges se fit mettre en boîte bien souvent, et que tous les Gefangs d'Auggen s'amuseront longtemps de la mésaventure de notre ami Gaston Blin.

Je dédie cette petite histoire vraie à ses deux héros, dont l'auteur du délit en son lointain Maroc, ainsi qu'à tous nos camarades d'Auggen.

Je souhaite qu'elle ranime le souvenir des bons et mauvais jours passés ensemble, leur rappelant l'existence de la grande Famille V B où nous serions heureux de les retrouver.

FABRIQUE DE MEUBLES
7 ter, avenue de Saint-Mandé
RYSTO Raymond
Ex N° 5305
Membre de l'Amicale N° 543

SALLES À MANGER CHAMBRES
A COUCHER STUDIOS
MEUBLES DE BUREAUX COMMERCIAUX TOUT CE QUI CONCERNE L'AMEUBLEMENT

Prix spéciaux aux Membres de l'Amicale
Pour tous renseignements, n'hésitez pas à téléphoner ou à écrire
Tél. DIDerot 45-07
Métro : NATION

Ancien P. G., prends garde !

Du journal « Le Lien », bulletin mensuel des P. G. du III C, nous extrayons le passage suivant :

Cette indifférence, cette impolitesse même, laisse penser que les camarades supposent que ceux qui prennent l'initiative de pareille rencontre le font par intérêt. Il se peut que l'intérêt personnel ait guidé et guide encore certains anciens P. G. dans leur action, mais c'est, pour les organisateurs de cette rencontre des III en particulier, et d'autres certainement, un affront qu'ils enregistrent avec peine.

Certes, on peut se désintéresser de ses compagnons d'hier quand à nouveau on repare de guerre, quand, dans une petite ville comme Montpellier, six des nôtres sont morts, depuis le 1^{er} janvier, des suites de nos cinq ans d'infortune, quand, chaque jour, malades et bien portants,

veuves et orphelins sollicitent aide matérielle et morale, quand « on » nous conteste encore notre titre de combattants, vaincus peut-être, mais bien meurtris, quand, sans distinction, une loi aveugle veut ignorer nos cinq ans d'absence et les difficultés de notre réadaptation...

Oui ! reste chez toi, ancien P. G. mon ami, mais alors ne viens pas te plaindre que « l'on ne fait rien pour les prisonniers » ; pourquoi veux-tu que l'on pense à toi, puisque, toi-même, tu ne veux plus penser ni revoir ceux avec qui tu as partagé la même gamelle de soupe, la même baraque, le même travail, les mêmes bombardements.

Que dire de plus pour souligner l'apathie de certains anciens P. G. Et faudra-t-il pour les réveiller que la catastrophe arrive !

Bleu des Mers du Sud

c'est une nouvelle **ENCRE**
Waterman



IMPRIMERIE DE LA RENAISSANCE
76, rue René-Boullanger, Paris (10^e)
Le Gérant : PIFFAULT

POUVOIR

Je soussigné (nom et prénoms)
demeurant à
membre de l'Amicale du Stalag V B, inscrit sous le n°
donne par les présentes pouvoir à M
également membre actif de l'Association, de me représenter à l'Assemblée du 9 octobre 1949.

En conséquence, prendre part en mon nom à tous votes relatifs à l'élection du Conseil d'Administration, ou pour tout autre motif, prendre toute décision qu'il jugera utile pour l'exécution du présent mandat, notamment de substituer dans l'accomplissement des présentes quiconque il avisera, en un mot faire tant par lui-même que par mandataire, s'il y a lieu, tout ce qui sera utile et nécessaire. En foi de quoi je promets à l'avance avec ratification.

Fait à
(Signature précédée des mots : Bon pour pouvoir.)
(à découper ou à recopier)